

**TALENTS DU LUXE
ET DE LA CREATION
2012**

DOSSIER DE CANDIDATURE



Talents du luxe et de la création

Le Centre du luxe et de la création

1, rue Madame - 75006 Paris - France

Tél. : 33 (0)1 56 58 50 74 - Fax : 33 (0)1 56 58 51 51 - www.centreduluxe.com

Email : paul-florent.montfort@centreduluxe.com ; contact@centreduluxe.com

● SOMMAIRE

● PRESENTATION DES TALENTS DU LUXE ET DE LA CREATION

- Une organisation en faveur du développement de la création
- Douze prix prestigieux
- Une récompense créatrice de notoriété et d'image
- Une soirée de gala réunissant 400 VIP du luxe

● DEUX JURYS

- Le premier Jury sélectionne les nominés
- Le second Jury récompense les lauréats

● LE PALMARES 2011 ET LE COLLEGE DES LAUREATS

- Les nominés et les lauréats en 2011
- Le collège des lauréats

● REGLEMENT

- Période de candidature
- Modalités d'inscription
- Constitution du dossier de candidature
- Sélection des dossiers
- Attribution des prix

● FICHE DE CANDIDATURE

○ PRESENTATION DES TALENTS DU LUXE ET DE LA CREATION

- **Une organisation en faveur du développement de la création**

Les Talents du luxe et de la création sont des prix attribués chaque année aux meilleurs créateurs de l'ensemble des métiers du luxe qui se distinguent par l'excellence de leur savoir-faire et le caractère exceptionnel de leur œuvre.

Les Talents du luxe et de la création constituent la reconnaissance suprême des créateurs, catalyseurs d'influence et promoteurs de nouvelles tendances. Parce que ces créateurs nous font rêver et améliorent notre bien-être au quotidien, parce qu'ils exercent souvent des métiers rares et contribuent au succès des grandes entreprises de luxe, **douze Talents du luxe et de la création** ont été créés pour les récompenser, symbolisés par un trophée, œuvre d'art originale, réalisée par un artiste différent chaque année.

Les Talents du luxe et de la création s'insèrent au sein du dispositif plus vaste qu'est le **Centre du luxe et de la création**. Pôle d'excellence en matière d'analyse stratégique, de prospective et de conseil, le Centre du luxe et de la création a pour vocation de mettre en œuvre les savoir-faire nécessaires pour inventer les voies d'avenir du luxe. Son credo ? « **Mettre la création au centre du luxe** », car elle est le moteur de son renouvellement permanent.

La particularité de ce prix est sa grande ouverture : **transversalité et diversité** en sont les mots d'ordre. Aussi, les Talents du luxe et de la création sont ouverts à l'ensemble des métiers du luxe : mode et accessoires de mode, design, architecture, gastronomie, hôtellerie, art des jardins, automobile, parfum, cosmétiques, métiers d'art, management...

Toute personne, s'illustrant dans un des métiers du luxe et **dont le savoir-faire est abouti** peut se présenter aux Talents du luxe et de la création.

Une centaine de dossiers environ est retenue chaque année, qui répond à la haute exigence de qualité des Talents du luxe et de la création. Il existe deux voies pour se présenter aux Talents : soit par candidature spontanée, soit en étant proposée par un découvreur de Talent. (cf. chapitre « deux sélections : les découvreurs de Talents et le jury »)

Deux sélections permettent de retenir les meilleurs candidats de l'année. Dans un premier temps, les membres du Collège des découvreurs de Talents sélectionnent quarante candidats environ.

Une seconde et dernière sélection est faite par le Jury qui désigne les 12 lauréats.

- **Douze prix prestigieux**

- » **Neuf Talents du luxe**, déterminés autour des valeurs du luxe, et non en fonction des secteurs d'activité, récompensent l'inspiration créatrice. Les différents métiers du luxe peuvent ainsi se confronter dans une même catégorie, faisant jouer à plein l'idée maîtresse de transversalité qui fait l'originalité de ce prix. Ces prix sont :

Les Talents de **l'audace**, du **bien-être**, de **l'élégance**, de **l'harmonie**, de **l'innovation**, de **l'invention**, de **l'originalité**, de **la rareté** et de **la séduction**,

À cela s'ajoute :

- » Le **Talent du management**, destiné spécifiquement aux dirigeants du secteur.

Ainsi que :

- » **L'Empreinte de l'année**, qui récompense un parcours qui marque son temps
- » Le **Talent d'or**, qui couronne un parcours.
- » Le **Prix Spécial du Jury**, qui récompense un créateur pour son parcours exceptionnel. Il est remis à la discrétion du jury selon les années.

Attention, les candidats peuvent choisir de concourir à l'une des dix premières catégories (les neuf Talents de l'inspiration créatrice ou le Talent du management). Ce sont, en revanche, les découvreurs de Talents qui proposent parmi les candidats, ceux qui seront nommés à l'Empreinte de l'année ou au Talent d'or. Aussi, est-il possible d'être nommé dans deux catégories (Talent de l'Audace et Empreinte de l'année par exemple) ou bien, à l'inverse, être nommé à l'Empreinte de l'année sans l'être dans une autre catégorie.

Définition des Talents du luxe et de la création :

- » **Talent de l'Audace** : « Audaces fortuna juvat » dit l'adage romain, autrefois traduit par des potaches amusés par « les audacieux font fortune à Java ». La forme détournée reste symboliquement juste car l'audace est l'apanage des explorateurs de lointains inaccessibles, ceux qui savent nous rendre familiers les confins de l'extrême. Ceux qui, par leur talent, installent le rêve dans notre vie.
- » **Talent du Bien-être** : « Oser savoir se taire, savoir oser se taire, oser taire son savoir ». La sagesse des anciens est un sujet de méditation éternel qui exprime le bien-être dans la mesure, la discrétion et la conscience de l'équilibre de la création. Quel talent faut-il pour transmettre cette sensation de calme et de volupté dans le luxe du bien-être ?
- » **Talent de l'Elégance** : Hiératique, frôlante, inaccessible ou captivante, complice du temps, charmeuse de l'instant, l'élégance impose sa loi dans le silence de l'évidence. À tel point que le talent qui l'engendre est parfois caché et qu'il faudra découvrir l'inspirateur derrière son œuvre.
- » **Talent de l'Harmonie** : « Un petit poisson, un petit oiseau, s'aimaient d'amour tendre, mais comment s'y prendre quand on est ...là haut ». La recherche du bonheur dépasse parfois les limites de l'impossible, mais l'harmonie est toujours l'art de concilier les extrêmes grâce aux talents qui expriment la plénitude et l'essence des choses.

- ▶▶ **Talent de l'Innovation** : Innover c'est innover l'avenir avec le fruit des recherches d'aujourd'hui, donner corps à la nouveauté technologique et conceptuelle dans le champ de la création. Le Talent de l'innovation incarne cette faculté à faire germer le futur comme s'il avait toujours été présent.
- ▶▶ **Talent de l'Invention** : Inventer c'est sortir du monde connu pour apprivoiser une poussière de l'immensité inexplorée de la création. Aboutissement de tentatives nombreuses, fruit de l'intuition ou hasard des rencontres, le Talent de l'invention est celui de la transgression constructive de ce qui est établi, qu'il s'agisse de savoir-faire, de formes, de concepts ou de matériaux.
- ▶▶ **Talent de l'Originalité** : « Les bonnes gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux... » Se distinguer sans déplaire, surprendre, étonner, ouvrir des espaces à de nouveaux comportements, être précurseur, renouer avec des passés perdus. L'originalité se vêt de parures multiples, que le talent qui préside à son existence se plait à renouveler pour le plaisir et le panache.
- ▶▶ **Talent de la Rareté** : La rareté est-elle l'expression d'un splendide isolement ou la marque d'une inaccessibilité reconnue ? La rareté est ce qui manque le plus par rapport à ce qui manque le moins. Valeur relative selon les cultures, elle exerce de manière fugitive ou durable une fascination que le talent qui la crée suscite, comme l'alchimiste son grand œuvre.
- ▶▶ **Talent de la Séduction** : Pourquoi faut-il que les séducteurs soient toujours impénitents ? Peut-être parce qu'ils provoquent toutes les formes de tentation à l'abandon : de l'impatience béate à la timidité exubérante. Posséder le talent de séduire est le fruit d'un travail d'autant plus ardent qu'il devient un don que tous reconnaissent.
- ▶▶ **Talent du Management** : Savoir associer l'inspiration créatrice et le management d'une entreprise du luxe. Déployer les qualités qui assurent une croissance de l'activité, gage du développement économique et d'un haut niveau d'investissement créatif. Equilibrer harmonieusement l'innovation, la politique marketing, le rêve et la préoccupation du client. Mais aussi faire émerger une entreprise nouvelle, faire revivre une entreprise assoupie dans le souvenir de sa tradition ou façonner un groupe, source d'un nouveau dynamisme.
- ▶▶ **Empreinte de l'Année** : Illustrer le temps d'une marque durable en imprimant son style. Provoquer la ferveur, ouvrir des moments de partage autour de sensations communes, créer des modes et lancer des tendances qui habillent notre société pour un instant d'histoire : c'est le talent imprévisible et généreux qui donne la saveur à notre mémoire.
- ▶▶ **Talent d'Or** : Réunir toutes les qualités n'est l'apanage de personne. Recueillir les suffrages de la majorité à un moment marquant de la création est la consécration qui accompagne la reconnaissance et précède la renommée. Le Talent d'Or est l'emblème d'une œuvre et la distinction suprême.

- **Une récompense créatrice de notoriété et d'image**

Les candidats distingués aux Talents du luxe et de la création gagnent en notoriété et en image. Ils se constituent et étendent également leur réseau.

La récompense, symbolisée par le trophée, implique promotion et consécration pour le créateur qui la reçoit. Encourageant la création au sein des métiers du luxe, les Talents permettent d'attirer sur elle l'attention du public, en assurant une large exposition médiatique auprès de la presse généraliste et spécialisée. Une fois lauréats, les candidats peuvent apposer sur leurs documents officiels des **logos** que le Centre du luxe et de la création mettra à leur disposition, certifiant leur reconnaissance par le jury des Talents du luxe et de la création. Les candidats nominés disposent également d'un logo, qui certifie leur sélection par les Découvreurs de talents (premier jury).

Etre récompensé par un Talent permet en outre d'entrer dans **le réseau du Centre du luxe et de la création**, et de prendre ainsi une part active à ses activités. En effet, tout lauréat des Talents du luxe et de la création devient **membre de droit du Cercle du luxe**.

Groupe de réflexion, de prescription et d'influence, il réunit les acteurs clés des mondes du luxe, des arts, de la recherche, des affaires et des médias autour des créateurs du luxe. Les lauréats se voient ainsi offrir une position privilégiée pour développer un large réseau au sein d'un pôle de rencontres unique, fertiles en collaborations et en synergies nouvelles.

Enfin, le Centre du luxe et de la création demeure particulièrement attentif aux projets des créateurs qu'il a distingués, afin d'encourager et d'accompagner sur la durée leur épanouissement.

Les nominés et lauréats peuvent bénéficier de l'appui du Centre dans le cadre de leur communication. Un logo « sélection officiel » et « lauréat des Talents du luxe et de la création » sera fourni par le Centre sur l'espace presse de son site internet, ou sur demande par mail. Les communiqués de presse, photos et dossier de presse des Talents seront également à la disposition des communicants des lauréats.

Dans la fiche à remplir pour candidater, nous vous demandons les coordonnées de votre responsable de la communication / RP de manière à coordonner en amont les actions à mener.

- **Une soirée de gala réunissant 400 VIP du luxe**

Une soirée de gala organisée le 19 mars 2012 au Grand Hôtel, en présence des membres des deux Jurys, des nominés, ainsi que de nombreux dirigeants de maisons de luxe est l'occasion de la remise des prix.

Evénement prestigieux, la soirée de gala se tient sous la coupole du Grand Hôtel. Elle réunit chaque année plus de 400 personnes, VIP du luxe et de la création. Cet événement est ainsi un formidable moteur de valorisation pour les entreprises partenaires.

En effet, s'associer aux Talents du luxe et de la création, signifie s'associer à la force de création et d'innovation qui est moteur pour l'ensemble du marché. C'est ainsi associer son nom à l'excellence et au talent, celui des créateurs récompensés, bien sûr, mais également celui des maisons partenaires. C'est enfin se reconnaître dans les valeurs de l'inspiration créatrice des différents prix.

Les candidats nominés recevront une invitation au dîner de gala pour deux personnes. Ils peuvent, s'ils souhaitent renforcer leur présence ou mener une opération de valorisation, réserver des places supplémentaires ou une table, dans la limite des disponibilités. Le Centre du luxe et de la création est à leur disposition pour leur donner les modalités.

○ DEUX JURYS

- **Le premier Jury ou collège des découvreurs de Talents sélectionne les nominés**

Personnalités reconnues pour leur expertise et représentatives, au plan international, de l'excellence de leurs métiers, le premier Jury est réuni en un comité pluridisciplinaire de découvreurs de Talents. Ils proposent des candidatures pour les Talents du luxe et de la création et sélectionnent les nominés : cette sélection aura lieu **le 2 février 2012**, et sera rendue publique dès le lendemain.

Le collège des découvreurs de Talents 2012 est en cours de constitution.

- **Le second Jury récompense les lauréats**

Le second Jury des Talents du luxe et de la création est formé d'une dizaine de personnalités issues des mondes de la culture, des médias, et des affaires, qui éclairent de leur regard les œuvres des différents créateurs présentés. Présidé par Jacques Carles, président du Centre du luxe et de la création, le jury est renouvelé chaque année et accueille un des lauréats de l'année précédente en son sein.

Le jury se réunira **le 9 février 2012**, afin de désigner, parmi les nominés, les lauréats des Talents du luxe et de la création.

Le nom des lauréats sera dévoilé le 19 mars 2012 lors de la soirée de Gala durant laquelle le trophée leur sera remis par les membres des Jurys. Organisée à la suite du Sommet du luxe et de la création, journée de réflexion annuelle sur l'avenir du luxe, cette soirée des Talents du luxe et de la création en est le point d'orgue, où créateurs, managers et découvreurs sont réunis.

Le Jury 2011 était composé de :

- ▶ **Jacques Carles**, président du Centre du luxe et de la création
- ▶ **Alexandra d'Arnoux**, journaliste, conseiller du Centre du luxe et de la création
- ▶ **Etienne Cochet**, directeur général, SAFI - Maison et Objet ; président, Paris Capitale de la création
- ▶ **Noé Duchaufour-Lawrance**, designer, président de Neonata, Empreinte de l'Année 2009-2010
- ▶ **Bernard Fournier**, maître cuisinier de France, président du Comité alimentaire auprès de la Commission Européenne
- ▶ **Irène Frain**, écrivain
- ▶ **Michel Guten**, président de l'Institut Supérieur de Marketing du luxe
- ▶ **Peggy Huynh Kinh**, Architecte d'intérieur, créatrice de mode
- ▶ **Hervé Léger**, couturier, Talent d'Or 2010, président d'Hervé L.Leroux
- ▶ **Paul Montfort**, directeur adjoint, Centre du luxe et de la création
- ▶ **Donald Potard**, fondateur d'Agent de luxe
- ▶ **Valérie Wertheimer**, présidente et fondatrice d'Action Innocence

Le Jury 2012 est en cours de constitution.

LE PALMARES 2011 ET LE COLLEGE DES LAUREATS

• Les Nominés et les Lauréats en 2011

Particulièrement riche et représentatif de la diversité des Talents du luxe et de la création, le palmarès 2011 témoignait de l'inventivité et du savoir-faire des créateurs des métiers du luxe :

Les lauréats sont indiqués en rouge.

LES NOMINES AU TALENT DE L'AUDACE

Jean Boggio, joaillier-designer

Maria Luisa Poumaillou, fondatrice, Maria Luisa

Dominique Roitel, président-directeur général, Manufacture Henryot

Alexandre Vauthier, créateur de mode

LES NOMINES AU TALENT DU BIEN-ETRE

Christian Astuguevieille, designer, directeur artistique, Comme des Garçons

Terry de Gunzburg, fondatrice et créatrice, By Terry

Julien Patty, président, Deep Nature Group, et **Anne de Saint Pierre**, directrice, Deep Nature Polynésie

Jean-Pierre Vigato, chef, L'Apicius

LES NOMINES AU TALENT DE L'ELEGANCE

René Fernando Caovilla, créateur de chaussures

Saber Lakhdari & Sylvain Tiriau, fleuristes, Arôm Paris

Olivier Pescheux, parfumeur

Hélène de Saint Lager, modiste

LES NOMINES AU TALENT DE L'HARMONIE

Alessandro Bianchi, marqueteur sur marbre

Adeline Grattard, chef, Yam T'Cha

Sophie Labbé, créateur de parfums

Valentina Tortorella et **Isabelle Bois**, créatrices d'accessoires de mode, Ragazze Ornamentali

LES NOMINES AU TALENT DE L'INNOVATION

Naziha Mestaoui & Yacine Aït Kaci, architectes-réalisateurs, Electronic Shadow

Emilia Nardi, propriétaire du domaine Tenute Silvio Nardi, Brunello di Montalcino

Alain Silberstein, architecte-horloger

Walter Steiger, créateur de chaussures

LES NOMINES AU TALENT DE L'INVENTION

Andrea Branzi, architecte, designer

Jacques Genin, fondateur en chocolat

Giuliano Mazzuoli, inventeur et créateurs de montres

Stephen Webster, créateur de bijoux

LES NOMINES AU TALENT DE L'ORIGINALITE

Benoît Astier de Villatte & Ivan Pericoli, designers, Astier de Villatte
Emmanuel Lehrer & Michel Rostang, chefs, Le Mas de Pierre
Frank Sorbier, Grand Couturier, maître d'art
Marco Viviani, plisseur

LES NOMINES AU TALENT DE LA RARETE

Augustin Depardon, directeur, **Pierrette Trichet**, Maître de Chai, cognac Louis XIII, groupe Rémy-Cointreau
Marie Dewavrin-Irion & Jean-Stéphane Irion, gérants, Au Nain Bleu
Alain Schimel, président, Zilli
Lorenzo Villorosi, créateur de parfums sur-mesure

LES NOMINES AU TALENT DE LA SEDUCTION

Ali Mahdavi, photographe plasticien
Serge Massal, président-directeur général, et **Isabelle Bordji**, directeur artistique, Cervin L'Arsoie
Christine Nagel, parfumeur
Carlo Palmiero, joaillier

LES NOMINES AU TALENT DU MANAGEMENT

Jean-Christophe Bédos, président-directeur général, Boucheron
Danielle Cillien-Sabatier, directrice générale, Galignani
Carol Duval-Leroy, président-directeur général, champagnes Duval-Leroy
Frédéric Mathon, président, **Bernadette Pinet-Cuog**, président délégué, Union Française de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, des Pierres et des Perles (BJOP)

* *
*

SELECTION POUR L'EMPREINTE DE L'ANNEE

Adeline Grattard, chef, Yam T'Cha
Marie Keslassy, directrice artistique, Gripoix
Didier Le Calvez, président-directeur général, Le Bristol
Ali Mahdavi, photographe plasticien
Naziha Mestaoui & Yacine Aït Kaci, architectes-réalisateurs, Electronic Shadow
Olivier Pescheux, parfumeur
Alexandre Vauthier, créateur de mode
Stephen Webster, créateur de bijoux

SELECTION POUR LE TALENT D'OR

Christian Astuguevieille, designer, directeur artistique, Comme des Garçons
Jean-Christophe Bédos, président-directeur général, Boucheron
Maria Luisa Poumaillou, fondatrice, Maria Luisa
Frank Sorbier, Grand Couturier, maître d'art
Walter Steiger, créateur de chaussures
Lorenzo Villorosi, créateur de parfums sur-mesure

SELECTION POUR LE PRIX SPECIAL DU JURY

Andrea Branzi, architecte, designer
Marie Dewavrin-Irion & Jean-Stéphane Irion, gérants, Au Nain Bleu
Emmanuel Lehrer & Michel Rostang, chefs, Le Mas de Pierre
Frédéric Mathon, président, **Bernadette Pinet-Cuog**, président délégué, Union Française de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, des Pierres et des Perles (BJOP)
Hélène de Saint Lager, modiste
Jean-Pierre Vigato, chef, L'Apicius

• Le collège des Lauréats

Les lauréats des Talents du luxe et de la création deviennent membre à part entière de l'Académie du luxe, en intégrant le Collège des Lauréats. Ils participent ainsi aux activités du Centre du luxe et de la création et du Cercle du luxe.

- » **Yannick Alléno**, chef du Meurice (Innovation / 08)
- » **Serge Amoruso**, maroquinier, créateur d'objets rares (Invention / 03)
- » **François Azambourg**, designer (Innovation / 09-10)
- » **Felipe Oliveira Baptista**, créateur de mode (Empreinte de l'année / 08)
- » **Bruno Barbara**, charpentier de marine (Bien-être / 07)
- » **Dominique Baron**, émailleuse, et **Olivier Vaucher**, graveur, pour Van Cleef and Arpels (Elégance / 09-10)
- » **Hubert Barrère**, corsetier (Audace / 08)
- » **Sébastien Barilleau**, brodeur, directeur artistique de l'atelier Cécile Henri (Rareté / 06)
- » **Jean-Christophe Bédos**, président-directeur général, Boucheron (Management / 11)
- » **Philippe Bénacín**, président directeur général, Inter Parfums (Management / 09-10)
- » **Louis Benech**, paysagiste (Talent d'or / 07)
- » **Enrico Bernardo**, sommelier du restaurant Le Cinq au Four Seasons George V (Paris) (Harmonie / 05)
- » **Alessandro Bianchi**, marqueteur sur marbre (Harmonie / 11)
- » **Jean-Claude Biver**, président directeur général, Hublot (Prix spécial du jury / 09-10)
- » **Patrick Blanc**, botaniste, créateur de murs végétaux (Invention et Talent d'Or / 02)
- » **Jean Boggio**, joaillier-designer (Audace / 11)
- » **Christian Bonnet**, écailler, maître d'art (Rareté / 02)
- » **Isabelle de Borchgrave**, designer de papier (Elégance / 08)
- » **Andrea Branzi**, architecte, designer (Prix Spécial du Jury / 11)
- » **Michel Bras**, chef et propriétaire du Puech du Suquet (Harmonie / 04)
- » **Marc Brétilot**, designer culinaire (Audace / 04)
- » **Yvonne Brunhammer**, commissaire d'exposition (Invention / 07)
- » **Stéphane Bureaux**, designer culinaire (Innovation / 05)
- » **Fabrizio Capriata**, créateur de robes du soir (Séduction / 05)
- » **Isabelle Capron**, directrice générale de Fauchon (Audace / 08)
- » **Nadine Carel et Manuel Rubio**, créateurs de gants haute couture (Empreinte de l'année / 04)
- » **Eric Carlson**, architecte, Carbondale (Rareté / 09-10)
- » **Mathilde Cathiard-Thomas**, présidente-directrice générale de Caudalie (Bien-être / 05)
- » **Pierre Corthay**, créateur de souliers (Elégance / 03)
- » **Hélène David-Weill**, présidente des Arts décoratifs (Prix Spécial du Jury / 05)
- » **Augustin Depardon**, directeur, **Pierrette Trichet**, Maître de Chai, cognac Louis XIII, groupe Rémy-Cointreau (Rareté / 11)
- » **Paul et Bernadette Dodane**, présidents de Cristel (Management / 07)
- » **Noé Duchaufour-Lawrance**, architecte décorateur (Empreinte de l'Année / 09-10)
- » **Patrice Fabre**, joaillier créateur (Innovation / 06)
- » **Béatrice Ferrant et Mario Lefranc**, stylistes, Lefranc-Ferrant (Originalité / 09-10)
- » **Eymeric François**, créateur de mode (Audace / 03)
- » **Hélène et Patrice Fustier**, propriétaires du Domaine de Courson (Management / 04)

- » **Olivier Gagnère**, designer (Elégance / 06)
- » **Maurizio Galante**, créateur de mode (Rareté / 04)
- » **Jean-Marc Gaucher**, président-directeur général de Repetto (Management / 06)
- » **Sébastien Gaudard**, pâtissier (Audace /09-10)
- » **Gérard Gay**, président et créateur des Oasis de plan d'eau (Bien-être / 03)
- » **Jacques Genin**, fondateur en chocolat (Invention / 11)
- » **Richard Geoffroy**, chef de cave, Dom Pérignon (Talent CB News / 09-10)
- » **Olivia Giacobetti**, compositeur de parfums (Empreinte de l'année / 03)
- » **Marithé et François Girbaud**, créateurs de mode (Prix spécial du Jury / 03)
- » **Martin Grant**, créateur de mode (Elégance / 05)
- » **Marie-Christine Grasse**, conservateur du Musée International de la Parfumerie (Rareté / 03)
- » **Pino Grasso**, brodeur (Invention / 09-10)
- » **Marianne Guédin**, designer, éditrice (Harmonie / 06)
- » **Patrick Guedj**, directeur artistique de Kenzo Parfums (Harmonie / 03)
- » **Marianne Guély**, décoratrice, spécialiste du papier (Originalité / 04)
- » **Pierre Hardy**, créateur de souliers (Audace / 02)
- » **Thomas Heatherwick**, architecte (Innovation / 07)
- » **Aliza Jabès**, présidente-directrice générale de Nuxe (Management / 06)
- » **Saber Lakhdari & Sylvain Tiriau**, fleuristes, Arôm Paris (Elégance / 11)
- » **Sacha Lakic**, designer automobile (Séduction / 02)
- » **Michel Laroche**, œnologue, président du directoire Laroche (Management / 08)
- » **Mathilde Laurent**, compositeur des parfums sur mesure Cartier (Bien-être / 06)
- » **Shaun Leane**, joaillier (Séduction / 09-10)
- » **Mathieu Lehaneur**, designer (Audace / 07)
- » **Hervé L. Leroux**, couturier (Talent d'Or / 09-10)
- » **Jean-François Lesage**, maître brodeur (Rareté / 05)
- » **Robert Linxe**, directeur de la création de la Maison du chocolat (Harmonie / 02)
- » **Gérard Lognon**, plisseur (Rareté / 08)
- » **Serge Lutens**, créateur de parfums (Talent d'Or / 06)
- » **Ali Mahdavi**, photographe plasticien (Empreinte de l'Année / 11)
- » **Frédéric Malle**, éditeur de parfums (Empreinte de l'année / 02)
- » **Thierry Marx**, chef du Château Cordeillan-Bages (Invention / 07)
- » **Serge Massal**, président-directeur général, et **Isabelle Bordji**, directeur artistique, Cervin L'Arsoie (Séduction / 11)
- » **Jean-Marie Massaud**, designer et architecte (Bien-être / 02)
- » **Frédéric Mathon**, président, **Bernadette Pinet-Cuoq**, président délégué, Union Française de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, des Pierres et des Perles (BJOP) (Management / 11)
- » **Bernard Mauffret**, ébéniste (Invention /08)
- » **Hilton Mc Connico**, designer, architecte d'intérieur, scénographe (Audace / 05)
- » **Melody McDonald**, styliste (Innovation / 02)
- » **Matteo Messervy**, plasticien de la lumière (Bien-être / 08)
- » **Naziha Mestaoui & Yacine Aït Kaci**, architectes-réalisateurs, Electronic Shadow (Innovation / 11)
- » **Nicholas Mir Chaikin**, directeur création pour Spill.net (Empreinte de l'année / 06)
- » **Alain Moatti & Henri Rivière**, architectes (Séduction / 07)

- » **Philippe Model**, styliste, décorateur et scénographe (Harmonie / 09-10)
- » **Bruno Moinard**, architecte d'intérieur (Elégance / 04)
- » **Mounir Neamatalla**, propriétaire, architecte de l'Hôtel Adrere Amellal (Egypte) (Bien-être / 05)
- » **Alexandra Neel**, créatrice de souliers (Jeune Talent / 03)
- » **Patrick Naggar**, architecte, designer (Prix spécial du Jury / 08)
- » **Olivier Nourry**, directeur général de CEDA, Holding Textile Hermès (Originalité / 07)
- » **Jérôme Olivet**, designer industriel (Innovation / 04)
- » **Ora-Ito**, designer (Invention / 04)
- » **Suzanne Oxenaar**, directrice artistique du Lloyd Hôtel (Amsterdam) (Invention / 06)
- » **Catherine Painvin**, propriétaire du « Comptoir d'Aubrac » (Bien-être / 04)
- » **Pierre Paulin**, designer (Prix spécial du jury / 06)
- » **Renaud Pellegrino**, créateur de mode et d'accessoires (Harmonie / 08)
- » **Anne-Sophie Pic**, chef de la Maison Pic (Empreinte de l'année / 07)
- » **Frédéric Pinel**, malletier (Talent d'Or / 08)
- » **Béatrice de Plinval**, conservateur du Musée et du patrimoine de Chaumet (Prix Spécial du Jury – Maison Française – / 07)
- » **Jean-Pierre Ploué**, directeur du Centre de création Citroën (Empreinte de l'année / 05)
- » **Gérard Puvis**, artiste sculpteur de capsules (Originalité / 06)
- » **Lucie et Lorenzo Ré**, formiers (Rareté / 07)
- » **Pablo Reinoso**, artiste, designer et directeur artistique des Parfums Givenchy (Originalité / 02)
- » **Roxanne Rodriguez**, antiquaire, scénographe (Originalité / 08)
- » **Maurice Roucel**, parfumeur (Séduction / 08)
- » **Nicole de Roussy de Sales**, propriétaire du Domaine du Château de la Chaize (Management / 02)
- » **Elisabeth de Senneville**, créatrice de mode (Innovation / 03)
- » **Vanessa Seward**, directrice artistique de Loris Azzaro (Séduction / 06)
- » **Jean-Baptiste Sibertin-Blanc**, designer, directeur de la création, Daum France (Elégance / 02)
- » **Borek Sipek**, designer, architecte (Originalité / 05)
- » **Frank Sorbier**, Grand Couturier, maître d'art (Originalité / 11)
- » **Antoine Stinco**, architecte (Harmonie / 07)
- » **Martin Szekely**, designer, architecte (Talent d'Or / 03)
- » **Keiichi Tahara**, photographe, sculpteur de lumière (Originalité / 03)
- » **Anne-Claire Taittinger**, présidente-directrice générale de Baccarat (Talent d'Or / 04)
- » **Thierry Teyssier**, créateur des Maisons des rêves (Bien-être / 09-10)
- » **Patrick Thomas**, gérant d'Hermès (Management / 08)
- » **Chantal Thomass**, créatrice de lingerie (Talent d'Or / 05)
- » **Michel Troisgros**, maître-cuisinier, Maison Troisgros (Management / 03)
- » **Patricia Turck-Paquelier**, directrice générale de L'Oréal Prestige et Collections Intl (Management / 05)
- » **Van Cleef & Arpels**, collectif d'artisans et de joailliers (Audace / 06)
- » **Hervé Van der Straeten**, designer (Séduction / 03)
- » **Vannina Vesperini**, créatrice de lingerie fine (Séduction / 04)
- » **Jean-Pierre Vigato**, chef, L'Apicius (Bien-être / 11)
- » **Tokuji Yoshioka**, designer (Invention / 05)
- » **Pierre Yovanovitch**, architecte (Elégance / 07)

○ REGLEMENT

• **Article 1. Période de candidature**

Les candidatures sont ouvertes du **1^{er} septembre au 31 décembre 2011**.

Les dossiers reçus après le 31 décembre 2011 ne seront pas instruits.

• **Article 2. Modalités d'inscription**

- ▶ **Peuvent concourir tous les créateurs et acteurs des différents secteurs du luxe** : mode et accessoires, cosmétiques et parfums, joaillerie, horlogerie, design, architecture, gastronomie, hôtellerie, automobile, et de nombreux autres encore... qui contribuent à l'agrément de la vie et à la beauté de notre environnement.
- ▶ Les créateurs exerçant une activité purement artistique (sculpture, peinture,...) sans lien direct avec l'industrie du luxe ne pourront être proposés.
- ▶ Une candidature peut être présentée par le candidat lui-même, par un découvreur de Talent, par un lauréat des Talents du luxe et de la création, par une entreprise ou une organisation professionnelle.
- ▶ **Le promoteur (Découvreur de Talent, Lauréat, entreprise, organisation professionnelle ou spontanée) d'une candidature informera au préalable le candidat de son intention.**
- ▶ L'inscription aux Talents du luxe et de la création est gratuite. Chaque candidat concourt pour un Talent parmi les neufs Talents de l'inspiration créatrice (*Audace, Bien-être, Élégance, Harmonie, Innovation, Invention, Originalité, Rareté, Séduction*) ou le Talent du Management, qu'il détermine dans la fiche de candidature. En cas de choix multiples, le candidat choisira sur proposition du Centre du luxe et de la création, au vu de son dossier, la catégorie correspondant le mieux au savoir-faire du candidat.
- ▶ Parmi les nominés désignés par le Collège des découvreurs de Talents, le Jury décernera le Talent d'Or et l'Empreinte de l'Année.
- ▶ L'inscription se fait par l'envoi du dossier de candidature complet (Cf. art. 3) à l'adresse suivante :

Talents du luxe et de la création

Le Centre du luxe et de la création
1, rue Madame - 75006 Paris - France
Email : contact@centreduluxe.com

**Pour toute information complémentaire,
veuillez nous contacter au 01 56 58 50 74.**

• **Article 3. Constitution du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit être déposé sous format papier. Les dossiers rendus sur support numérique ne seront pas instruits.

Le dossier de candidature réunit l'ensemble des documents qui permettent aux découvreurs de talents et au jury (pour les candidats nominés) de visualiser, comprendre, évaluer, juger le savoir-faire du créateur.

Pièces constitutives du dossier de candidature

- Les dossiers incomplets ne seront pas présentés à la sélection -

- ✓ La fiche de candidature dûment remplie ;
- ✓ Un résumé de carrière retraçant le parcours professionnel, les réalisations du candidat, les prix obtenus ... ;
- ✓ Une revue de presse récente ;
- ✓ Un dossier de presse complet et/ou tout document de présentation du travail du candidat ainsi que de ses créations (photos haute définition) ;
- ✓ Sur CD Rom (300 dpi/ .tif ou .jpg) : le portrait du créateur et une sélection de 5 photos représentatives de son savoir-faire, libres de droit.

Les photos numériques seront utilisées dans les documents de communication présentant les Talents du luxe et de la création (diaporama de présentation aux jurys, dossier de presse, revue Talents ...).

Dépôt de pièce (œuvre ou réalisation) :

Le candidat a également la possibilité de déposer une ou plusieurs créations, qui lui seront restituées à l'issue du concours sous forme de mise à disposition dans les bureaux du Centre du luxe et de la création 1 rue Madame 75006 Paris du **20 mars 2012 au 30 avril 2012**. Passé ce délai, toute pièce sera détruite.

Les pièces doivent être assurées par les candidats. Les pièces de valeur peuvent être déposées le matin même des sélections (le 2 février 2012 à 9h pour la réunion du Collège des découvreurs de Talents et le 9 février en cas de nomination) et récupérées le soir même à 18h.

Le Centre du luxe et de la création décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

• **Article 4. Sélection des dossiers**

Seules les candidatures présentées dans les délais et dont le dossier sera conforme à la haute exigence de qualité des Talents du luxe et de la création seront admises à la sélection par le Collège des découvreurs de Talents.

Les dossiers ainsi sélectionnés sont instruits par le Centre du luxe et de la création et présentés ensuite aux découvreurs de Talents qui sélectionnent les nominés par Talent, le **2 février 2012**. Les critères d'évaluation sont propres à chaque Talent et à l'esprit qui les fonde.

• **Article 5. Attribution des prix**

Concourent à l'attribution des Talents du luxe et de la création, les nominés sélectionnés par le Collège des découvreurs de Talents.

Le Jury, présidé par Jacques Carles, président du Centre du luxe et de la création, siègera le 9 février 2012 pour désigner les lauréats des Talents du luxe 2012, qui seront présentés lors de la Cérémonie de remise des Talents du luxe, le 19 mars 2012.

• **Article 6. Retour des dossiers**

Les dossiers de candidature sont restitués à l'issue du concours sous la forme d'une mise à disposition dans les locaux du Centre du luxe et de la création, jusqu'au 30 avril 2012. Les dossiers non repris à cette date ne seront pas conservés par le Centre.

Aucun retour par courrier ne sera effectué, sauf dans le cas de candidats basés en province ou hors de France. Merci de bien vouloir contacter le Centre au moment du dépôt de dossier pour effectuer les formalités nécessaires. Les frais de port sont à la charge du candidat.

FICHE DE CANDIDATURE

A joindre au dossier de candidature

Date limite de dépôt des dossiers : le 31 décembre 2011

Nom : Prénom(s) :

Profession* : Société :

* Indiquer le titre que le candidat souhaite voir apparaître sur les documents de communication presse du Centre du luxe et de la création s'il est nommé ou lauréat

Adresse Professionnelle :

Téléphone professionnel : Portable (facultatif) :

Email :

Nationalité : Date de naissance : / /

Origine de la candidature : (Découvreur de Talent, Lauréat, entreprise, organisation professionnelle ou spontanée)

Responsable de la communication/Attaché de Presse du Candidat

Nom - Prénom : Email :

CATEGORIES (Cocher une ou plusieurs cases)

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="radio"/> Talent de l'Audace | <input type="radio"/> Talent de l'Harmonie | <input type="radio"/> Talent de l'Originalité |
| <input type="radio"/> Talent du Bien-être | <input type="radio"/> Talent de l'Innovation | <input type="radio"/> Talent de la Rareté |
| <input type="radio"/> Talent de l'Élégance | <input type="radio"/> Talent de l'Invention | <input type="radio"/> Talent de la Séduction |
| <input type="radio"/> Talent du Management | | |

Le candidat concourt pour un Talent qu'il détermine ici. En cas de choix multiples, le Centre du luxe et de la création proposera au candidat, au vu de son dossier, la catégorie correspondant le mieux à son savoir-faire.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER

La liste des pièces constitutives du dossier de candidature au Talents du luxe et de la création se trouve en p. 14.

En complément du dossier papier, il est fortement recommandé au candidat de déposer une ou plusieurs créations, qui lui seront restituées à l'issue du concours (cf. art.3 p.14).

En cas de dépôt de pièces, les pièces doivent impérativement être assurées par les candidats. Le Centre du luxe et de la création décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

Les pièces de valeur peuvent être déposées le matin même des sélections (le 2 février 2012 à 9h pour la réunion du Collège des découvreurs de Talents et le 9 février en cas de nomination) et récupérées le soir même à 18h.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS INSTRUITS

Signature :

précédée de la mention « Lu et Approuvé »

A renvoyer dûment rempli, accompagné de votre dossier à l'adresse suivante :

Talents du luxe et de la création
Le Centre du luxe et de la création
1, rue Madame - 75006 Paris - France